

MAIRIE DE LA BARRE

03 84 81 23 25

www.labarre39.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du 07 octobre 2019
- Devis DB Matériaux
- Réparation véhicule communal
- Colis pour nos aînés
- Demande de subvention classe découverte
- Indemnités trésorerie
- Compte rendu réunions diverses
- Questions diverses :
 - Elagage ligne Orange
 - Cérémonie vœux 24/01/2020 à 18h

Présents : Philippe GIMBERT, Daniel BOURGEOIS, Christian FUMÉZ, Sylvain LHOMME, Emmanuelle MATHEY, Frédéric PAILLARD, Michel VERTEL.

Absents excusés : Christelle BOBILLIER, Michel CARMINATI, Nadine JAUPOIX, Christophe TATIN.

Secrétaire de séance : Daniel BOURGEOIS.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 07 OCTOBRE 2019

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'ils peuvent refuser un compte rendu en cas de désaccord. Il reprend les points abordés et apporte plusieurs précisions (démarrage de l'audit énergétique - CEP en début d'année, convention projet éolien en cours de rédaction, attente décision du Département pour les travaux de voirie, attente attestation MOLIN pour réparation de la ventilation, attente devis services techniques de la CCJN pour travaux cour du logement).

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DEVIS DB MATERIAUX

Afin d'entreprendre les travaux de réparation du préau de l'ancienne école, la commune envisage d'acquérir un compresseur-cloueur avec agrafes. Pour cela, un devis a été demandé à DB Matériaux. Le coût des fournitures s'élève à 330.25 € TTC et celui de l'équipement à 454.24 € auquel il faudra rajouter une centaine d'euros pour l'option agrafes.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des chiffres, valide l'acquisition du matériel à l'unanimité.

REPARATION DU VEHICULE COMMUNAL

Le véhicule nécessite une contre-visite pour plusieurs défaillances qu'il convient de réparer. Un devis a été adressé à la commune pour un montant de 959.27 € pour le remplacement des pneus et des triangles de suspension. Ces réparations sont à faire impérativement pour passer la contre-visite.

Le Conseil Municipal valide le devis du garage GERBER à l'unanimité.

COLIS POUR NOS AINES

Monsieur le Maire explique que la commune a été démarchée, par le relais des producteurs à Dole, pour la réalisation des colis à la suite du dernier conseil. Aucune réunion n'ayant eu lieu depuis, il n'a pas donné suite pour cette année sans l'avis des élus puisque les bénéficiaires semblaient satisfaits de ce qui se faisait jusqu'à maintenant.

Par ailleurs, une question se pose concernant la distribution de colis aux aînés en résidence secondaire sur la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé sur le sujet, refuse l'attribution d'un colis aux personnes ayant une résidence secondaire et maintient l'offre d'un colis aux habitants de la commune et aux personnes en maison de retraite ou en foyer logement.

DEMANDE DE SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE

L'Ecole du Chat Perché sollicite une subvention pour la classe découverte des CP-CE1 qui aura lieu en juin 2020 afin de réduire le coût du séjour pour les familles. Monsieur le Maire précise que cette demande concerne 3 enfants sur la commune.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'Ecole et valide une subvention de 225 € à l'unanimité.

INDEMNITES TRESORERIE

Monsieur le Maire rappelle les règles de calcul de l'indemnité de conseil de la trésorière selon les tranches du barème en fonction du budget des communes.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le versement de l'indemnité à hauteur de 100 %.

COMPTE RENDU REUNIONS DIVERSES

Le délégué au SIVU du Foyer Logement fait un rapide point sur les questions abordées lors de la dernière réunion du Comité Syndical à laquelle étaient conviés les maires des communes adhérentes : budget, travaux d'investissement et dissolution du syndicat. Il précise que la Communauté de Communes JURA NORD (CCJN) avait donné lors d'une conférence des maires un accord de principe pour la reprise du foyer logement par la CCJN. Monsieur le Maire relève, d'une part, que cette question se pose depuis plusieurs années, et qu'elle est logique puisque la gestion par les 14 communes de l'ex canton de Dampierre ne correspondait pas au rayonnement du foyer logement. Et d'autre part, que les services administratif et technique de la CCJN ont tout à fait les capacités pour gérer et entretenir le foyer logement. En tout état de cause, la dissolution n'interviendrait pas avant courant 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Elagage ligne Orange : la commune doit réaliser l'entretien de la ligne, un devis a été demandé à Agate Paysages.

Cérémonie des vœux : le 24/01/2020 à 18h à la salle des fêtes.

Cour du logement : le service technique de la CCJN doit établir un devis pour les travaux (décaissement du terrain, évacuation des déblais, remblaiement en terre végétale). Des pavés autobloquants seront mis en place sur l'allée et le coin repas. Les autres parties seront ornementées de plantes couvre sol ce qui permettra l'absorption des eaux de ruissellements.

Demande de subvention de Serre Vivante : à hauteur de 60 €. Ce point sera abordé lors du prochain conseil.

Sécurité : Monsieur VERTEL fait part de la demande d'un administré sollicitant un aménagement en vue de sécuriser la sortie de sa propriété du fait des stationnements gênants (entreprise TENTE). Il est proposé d'installer des gabions en attendant la réalisation des travaux de voirie.

Vitesse : Monsieur VERTEL sollicite également les élus pour la mise en place d'un nouvel aménagement pour réduire la vitesse entre la rue des Vignes et le château d'eau. Une réflexion se pose sur la réalisation de chicanes (difficilement compatibles avec la circulation des tracteurs), l'installation d'un feu rouge. Cela semble compliqué « de gêner sans gêner ».

Voirie : trous en formation, un élu accompagnera l'agent afin de boucher les trous avec de l'enrobé à froid. Bords de routes dégradés, les rives ayant été abimées lors de l'installation de la fibre, Monsieur le Maire prendra attache auprès du Département afin de remédier au problème.

Plaque commémorative : livraison prévue avant le 11/11 mais défectueuse. La marbrerie doit intervenir prochainement.

Entretien parcelle de noyers : la commune cherche à faire une opération blanche (vente des bois couvrant le coût d'exploitation). Monsieur FUMEZ et Monsieur CARMINATI ont marqué une centaine de tiges.

Fin de la séance à 20h45.

Le Maire,
P. GIMBERT

« Dans 20 ans, vous serez plus déçu par les choses que vous n'avez pas faites que par celles que vous avez faites. Alors sortez des sentiers battus. Mettez les voiles. Explorez. Rêvez. Découvrez. »
Mark Twain.

*« Le bonheur est une destination mais également un art de voyager !
Meilleurs vœux à tous ! »*